



## CONDITIONS GENERALES DE VENTES ET DE SERVICES CLIENTS CONSOMMATEURS

### Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales (ci-après « Conditions Générales ») s'appliquent aux ventes et prestations de services (ci-après « Ventes » et « Services ») à des Clients professionnels (ci-après le(s) « Client(s) ») par LES MAINS VERTES situé 45 rue Marcel Dassault 81990 CAMBON, (ci-après le « Fournisseur »)

Les conditions générales sont complétées par des conditions et modalités propres aux Ventes ou aux Services du Fournisseur (ci-après « Conditions spécifiques »).

- 1.1.** Toute commande implique l'acceptation des présentes Conditions Générales et Spécifiques qui prévalent sur toutes conditions d'achat ou tout autre document émanant du Client, quels qu'en soient la forme et les termes.

Toutes les conditions de commande (ci-après la « Commande ») différentes et/ou contraires posées par le Client seront donc, à défaut d'acceptation préalable et écrite par le Fournisseur, inopposables à ce dernier, quel que soit le moment où elles auront pu être portées à sa connaissance.

Le Fournisseur se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales et Spécifiques, les modifications étant applicables aux Commandes passées postérieurement à celles-ci.

Les présentes Conditions Générales et Spécifiques sont rédigées en langue française qui seule fait foi.

Si une stipulation quelconque de tout contrat issu des présentes Conditions Générales et Spécifiques est déclarée nulle par un Tribunal ou toute autre administration ou autorité, une telle décision n'affectera pas la validité des autres stipulations.

Le fait de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative des présentes Conditions Générales et Spécifiques ou de ne pas exiger l'exécution d'une stipulation quelconque ne pourra en aucun cas être interprété, ni comme une modification des présentes, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

- 1.2.** Dans le cas où les ventes et les services donnent lieu à un devis et/ou un contrat, les documents contractuels régissant l'exécution de la Commande et constituant l'ensemble des droits et obligations des Parties sont hiérarchisés de la façon suivante :

- 1) le contrat ;
- 2) le devis établi par le Fournisseur ;
- 3) les présentes Conditions Générales.

- 1.3.** Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la commande des Produits et Services, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions générales et spécifiques et des informations listées aux articles L.111-1, L.111-2 et L.221-5 du Code de la consommation et notamment des informations suivantes :

- les informations relatives à l'identité et aux coordonnées complètes du Fournisseur ;
- les caractéristiques essentielles des Produits et Services proposés ;
- les prix et les modalités de paiement ;
- les modalités de livraison et de traitement des réclamations ;
- les modalités d'exercice des garanties légales liées aux Produits et Services ;
- les conditions et modalités d'exercice du droit de rétractation et le formulaire établi à cet effet.

### Article 2 - VENTES ET SERVICES

- 2.1.** Les Produits et Services sont décrits quant à leurs spécificités et leurs qualités dans les plaquettes commerciales remises sur demande du Client, ainsi que sur le site Internet du Fournisseur :

- <https://lesmains-vertes.fr>

Le Client peut contacter le Fournisseur aux coordonnées ci-dessus pour toutes informations complémentaires

- 2.2.** Les Produits et Services sont en tout état de cause décrits et précisés lors des devis et confirmations de Commandes.

- 2.3.** Les photographies, graphismes, illustrations, indications de dimension, de couleur et de capacité présentés dans les plaquettes commerciales et sur le site Internet du Fournisseur le sont uniquement à titre informatif et indicatif, et ne sauraient constituer

par conséquent un engagement contractuel de sa part, ni une quelconque garantie sur la similitude parfaite entre les Produits et/ou Services commandés et les Produits et/ou Services représentés dans ces documents et supports.

En particulier, le Client est expressément informé que des variations de couleurs peuvent se produire selon le système et l'équipement informatique utilisé par le Client, tout comme en raison des caractéristiques techniques et de résolution propres aux couleurs des photographies et illustrations présentes sur le site Internet.

Le Fournisseur se réserve le droit de procéder à tout moment à des modifications, ajouts, remplacements ou suppressions de Produits et/ou de Services, les modifications étant applicables aux Commandes postérieures auxdites modifications.

### **Article 3 - COMMANDES - FORMATION DU CONTRAT**

---

- 3.1.** Si elles ne sont pas passées dans les locaux du Fournisseur, les Commandes de Produits et/ou Services sont adressées par le Client à ses frais au Fournisseur par tous moyens écrits (courrier, courrier électronique).

Les besoins exprimés par le Client et notamment les caractéristiques, dimensions, qualités, quantités sont définies sous son entière responsabilité.

Les Produits et Services du Fournisseur et ses contraintes en qualité d'entreprise adaptée impliquent de s'assurer de sa capacité à répondre aux demandes formulées par le Client.

En conséquence, si le Client passe Commande par envoi postal ou électronique, celle-ci fait l'objet d'une confirmation écrite par le Fournisseur, dans un délai de 14 (quatorze) jours suivant sa réception, mentionnant le détail et les caractéristiques des Produits et/ou Services commandés, les délais de livraison et sa durée de validité.

Sauf refus exprimé par le Client dans un délai de 14 (quatorze) jours suivant réception de l'acceptation par le Fournisseur dans les conditions ci-dessus, sa commande sera ferme et définitive.

En fonction de l'importance et/ou de la nature particulière de la Commande, comme dans l'hypothèse d'une détérioration du crédit du Client (insolvabilité, incidents de paiement antérieurs, etc....), la recevabilité de la Commande pourra être subordonnée, avant son acceptation, à l'exigence de garanties spécifiques (telles que notamment : paiement par chèque de banque, aval bancaire, etc.), du paiement d'un acompte ou d'un règlement comptant de l'intégralité du montant de la Commande soit au moment de la passation de la Commande soit au plus tard au moment de la livraison des produits ou du début d'exécution des Services par le Fournisseur.

- 3.2.** Sauf accord particulier, toute modification ultérieure de la Commande par le Client doit être notifiée par tous moyens écrits (courrier, e-mail) et ne pourra être prise en compte que si elle a été acceptée par écrit par le Fournisseur.

En tout état de cause, toute demande de modification de la Commande devenue ferme et définitive, entraînera de plein droit la prolongation des délais de livraison et l'application éventuelle de frais et coûts additionnels.

De même, en cas d'annulation de tout ou partie de la Commande quels qu'en soient le moment et la cause, tout acompte versé à la Commande ou paiement partiel sera de plein droit acquis au Fournisseur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement et ce, indépendamment de toute autre réparation qu'il pourra demander.

### **Article 4 - RETRACTATION EN CAS DE VENTES CONCLUES A DISTANCE OU HORS DE L'ETABLISSEMENT DU FOURNISSEUR**

---

#### **4.1. Conditions d'exercice du droit légal de rétractation**

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à payer de pénalités conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du Code de la consommation.

Ce délai commence à courir à compter de la réception des Produits par le Client.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour notifier au Fournisseur sa décision de rétractation, le Client lui adressera par courrier postal ou électronique à :

- le formulaire de rétractation accessible sur le Site Internet dûment complété ;
- ou
- une déclaration dénuée d'ambiguïté quant à sa volonté de rétractation

Le Client qui exerce son droit de rétractation est dans l'obligation de restituer les Produits reçus au Fournisseur au plus tard quatorze (14) jours après la communication de sa décision de se rétracter.

#### **4.2. Exclusion du droit légal de rétractation**

Les Commandes de Produits personnalisés selon les choix du Client, ne pourront bénéficier de ce droit de rétractation et donc être retournés et remboursés.

De même, les Commandes passées directement dans les locaux du Fournisseur ne pourront pas faire l'objet d'une rétractation.

#### **4.3. Remboursement**

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Fournisseur rembourse le Client de toutes les sommes versées, en ce compris les frais de livraison, à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client aura choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard.

Le Fournisseur procède au remboursement des sommes versées, au plus tard, dans les quatorze (14) jours ouvrés suivant le jour où il est informé de la décision de rétractation.

Le Fournisseur se réserve la possibilité de différer le remboursement jusqu'à (i) la réception des Produits ou (ii) jusqu'à la fourniture d'une preuve d'expédition des Produits, la date retenue étant celle de la première de ces dates.

Le Fournisseur procède au remboursement des sommes en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la Commande.

#### **4.4. Retour des Produits**

En cas d'exercice du droit de rétractation concernant des Produits, le Client doit renvoyer les Produits commandés, dans leur emballage et en parfait état de conservation, au Fournisseur ou à toute personne désignée par cette dernière, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze (14) jours ouvrés suivant le jour de la communication de sa décision de se rétracter.

Le Client supporte les frais et coûts directs liés au renvoi des Produits.

La responsabilité du Client peut être engagée en cas de dépréciation des Produits résultant notamment de manipulations anormales et excessives.

### **Article 5 - PRIX**

---

Les prix des Produits et Services sont établis par référence aux prix en vigueur au moment des confirmations de Commandes.

Ces prix s'entendent Toutes Taxes Comprises et Hors frais de quelque nature que ce soit tels que notamment mais non exclusivement les frais de port qui seront précisés lors de la confirmation de Commande par le Fournisseur.

Le Fournisseur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment ; les nouveaux tarifs s'appliquant à toute Commande passée postérieurement à ladite modification.

### **Article 6 - PAIEMENT**

---

Les factures sont payables en Euros (€) auprès du Fournisseur qui les émet.

Seule la mise à disposition effective des fonds sur tout compte bancaire du Fournisseur constitue un paiement au sens du présent article.

Le paiement devra intervenir au plus tard dans un délai de Trente (30) jours calendaires suivant l'émission de la facture.

### **Article 7 - PROPRIETE INTELLECTUELLE**

---

Le Fournisseur se réserve expressément la pleine et entière propriété de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle, ainsi que de tout savoir-faire et éléments afférents à la réalisation des Produits et/ou Services, à l'exception des droits dont le Client bénéficie ou est susceptible de bénéficier sur les éléments qu'il fournit pour la réalisation des Produits et/ou Services.

En conséquence et sauf autorisation expresse et préalable du Fournisseur, le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, diffuser, exploiter, modifier ou porter atteinte de quelque manière et à quelque moment que ce soient aux Droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle appartenant au Fournisseur.

### **Article 8 - FORCE MAJEURE**

---

Le Client reconnaît et accepte expressément que le Fournisseur ne pourra être tenu pour responsable de l'inexécution de tout ou partie de ses obligations lorsqu'une telle inexécution est due à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

### **Article 9 - DONNEES PERSONNELLES**

---

Lors des Commandes, des données à caractère personnel concernant le Client (ci-après les « données personnelles ») sont collectées par le Fournisseur en qualité de responsable de traitement conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016.

#### **9.1. Traitement des commandes**

Aux fins du traitement, de la préparation et de la livraison des Produits commandés, le Fournisseur collecte et traite les données personnelles suivantes concernant le Client :

- Noms, prénoms ;
- Adresse postale ;
- Adresse de courrier électronique ;
- Adresse de livraison ;

- Adresse de facturation ;
- Numéro de téléphone fixe et/ou portable ;
- Coordonnées bancaires.

Les données personnelles sont conservées dans des conditions adéquates de sécurité pour la durée nécessaire aux finalités poursuivies, et notamment pour les durées suivantes :

- si une relation contractuelle est conclue entre le Fournisseur et le Client, les données collectées aux fins de conclusion et d'exécution de cette relation contractuelle sont conservées pour la durée de la relation contractuelle puis pour une durée de vingt (20) ans après la fin de celle-ci conformément au délai légal de prescription en matière de garantie légale;
- les données personnelles figurant sur les documents comptables du Fournisseur sont conservées pour une durée de dix (10) ans suivant l'année au cours de laquelle ces documents ont été établis.

## **9.2. Droits du Client**

Le Client dispose en tout état de cause et à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression, de limitation et de portabilité de ses données à caractère personnel.

Dans les conditions légales, le Client peut exercer ces droits en contactant le Fournisseur à l'adresse électronique [contactlesmains-vertes.fr](mailto:contactlesmains-vertes.fr) ou à l'adresse postale : LES MAINS VERTES 45 rue Marcel Dassault 81990 CAMBON.

Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07 ou de tout juge compétent.

### **Article 10 - LOI APPLICABLE ET REGLEMENT DES DIFFERENDS**

---

Les Ventes et Services effectuées par le Fournisseur en application des présentes sont régies exclusivement par la loi française.

Pour tout différend relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution, l'inexécution, l'interruption et/ou la résiliation des présentes Conditions Générales et Spécifiques, seuls les tribunaux français seront compétents et déterminés conformément aux règles de procédures civiles françaises.

Toute réclamation doit être adressée par le Client par lettre recommandée avec accusé de réception au Fournisseur à l'adresse mentionnée à l'article 2 ci-dessus.

S'il n'obtient pas satisfaction suite à la réclamation adressée, le Client a la possibilité de soumettre le différend à une procédure de médiation.

Cette procédure de médiation qui ne constitue pas un préalable obligatoire avant l'introduction d'un contentieux, vise seulement à tenter de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

En conséquence, le Fournisseur comme le Client restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation, ainsi que d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : [www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com) ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS. »

## CONDITIONS SPECIFIQUES AUX VENTES

### Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Spécifiques aux Ventes s'appliquent, en sus des Conditions Générales qu'elles complètent et dont elles font partie de manière indivisible. Il en est de même de tout devis et/ou contrat spécifique.

### Article 2 - LIVRAISON DES PRODUITS

**2.1.** Sauf accord particulier, la livraison des Produits est assurée par le Fournisseur ou un transporteur indépendant à l'adresse mentionnée par le Client lors de la Commande, à laquelle il doit pouvoir facilement être accédé aux fins de livraison des Produits.

**2.2.** Sauf stipulations contraires, la livraison des Produits sera réputée parfaite à compter de leur mise à disposition du Client dans les locaux du Fournisseur.

Le Client doit formuler toutes réserves sur les dommages constatés lors de la réception des produits.

Lorsque le Client souhaite faire appel à un transporteur choisi par ses soins et sous sa responsabilité ou prendre lui-même livraison des Produits, leur livraison est réputée effectuée lors de leur remise dans les locaux du Fournisseur.

**2.3.** Les délais de livraison sont indiqués au Client lors de la confirmation de Commande.

Toute modification de la Commande en cours d'exécution du contrat, acceptée par le Fournisseur, entraînera de plein droit une prolongation des délais de livraison.

Les délais communiqués étant donnés à titre purement indicatif, leur dépassement ne pourra en aucun cas donner lieu à de pénalités de retard ou de dommages-intérêts sans que le Fournisseur n'ait été mis en mesure de vérifier la réalité du grief reproché.

Dans le cas où le Client ne prendrait pas les Produits au lieu convenu le jour de leur livraison, il supportera l'ensemble des frais nécessaires au transport et/ou au stockage des Produits que le Fournisseur aura engagés.

### Article 3 - CONFORMITE ET GARANTIES DES PRODUITS

Le Fournisseur ne consent aucune garantie contractuelle sur les Produits.

Le Client bénéficiera des garanties légales telles que définies par les dispositions du Code de la consommation reproduites ci-après.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

« La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

« Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

« 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

« 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

« 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

« 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

« Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

« Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

« Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.  
« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.  
« Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).  
« Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »

## CONDITIONS SPECIFIQUES AUX SERVICES

### Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes **Conditions Spécifiques aux Services** s'appliquent, en sus des Conditions Générales qu'elles complètent et dont elles font partie de manière indivisible. Il en est de même de tout devis et/ou contrat spécifique.

### Article 2 - EXECUTION ET RECEPTION DES SERVICES

- 2.1.** En fonction de la nature des Services sollicités par le Client, le Fournisseur réalisera les Services soit dans ses propres locaux, soit dans les locaux du Client ou tout autre lieu préalablement convenu entre les parties.

Dans ce dernier cas, le Client s'engage à faciliter tout accès du Fournisseur dans les locaux désignés et à mettre à sa disposition l'ensemble des moyens utiles et nécessaires pour permettre au Fournisseur de réaliser les Services.

- 2.2.** Les délais d'exécution des Services sont déterminés par le Fournisseur au cas par cas et indiqués au Client lors de la confirmation de Commande.

Toute modification de la Commande en cours d'exécution du contrat, acceptée par le Fournisseur, entraînera une prolongation des délais d'exécution.

Les délais communiqués étant donnés à titre purement indicatif, leur dépassement ne pourra en aucun cas donner lieu à l'allocation de pénalités de retard ou de dommages-intérêts sans que le Fournisseur n'ait été mis en mesure de vérifier la réalité du grief reproché.

- 2.3.** Le Client autorise expressément le Fournisseur à confier la réalisation de tout ou partie des Services convenus à un ou plusieurs sous-traitant(s), sous réserve néanmoins d'en informer le Client.

- 2.4.** Quel que soit leur statut, les personnes affectées par le Fournisseur à l'exécution des Services, demeurent sous sa seule responsabilité et le Client s'interdit de leur donner aucune directive ; son seul interlocuteur étant la personne désignée par le Fournisseur dans le cadre du devis.

### Article 3 - GARANTIES LIEES AUX SERVICES

- 3.1.** Le Fournisseur réalisera les Services conformément aux caractéristiques convenues, aux règles de l'art et normes concernées.

Toute réclamation, réserve ou contestation quant à l'exécution des Services, quel que soit le fondement juridique, devra être notifiée par tous moyens écrits par le Client au plus tard dans un délai de 3 jours à compter de la complète exécution des Services par le Fournisseur, c'est-à-dire à compter de l'achèvement d'une prestation de service donnée ; peu importe que d'autres prestations de services identiques ou similaires soient à nouveau réalisées de façon continue, périodique ou permanente pendant un laps de temps donné.

Le Fournisseur se réserve le droit de procéder directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et vérification sur place quant aux griefs reprochés, le Client s'engageant sur ce point à faciliter tout accès au Fournisseur.

- 3.2.** En conséquence, le Fournisseur procédera aux corrections, modifications et/ou adaptations nécessaires à condition :

- d'avoir été mis en mesure par le Client de contrôler les griefs invoqués ;
- que les défauts aient été notifiés par le Client dans le délai ci-dessus après la complète exécution des Services.

En tout état de cause, les réclamations, réserves ou contestations quant à l'exécution des Services feront l'objet :

- soit de corrections, adaptations et/ou modifications nécessaires par rapport au grief invoqué et accepté par le Fournisseur ;
- soit d'un avoir émis au profit du Client ;

à l'exclusion de tout autre indemnité, déduction ou pénalités.

ANNEXE

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de \_\_\_\_\_ : adresse postale : \_\_\_\_\_  
: adresse électronique : \_\_\_\_\_

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*) / pour la prestation des services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(\*) Rayez la mention inutile.